

NGO JUNG & PARTNERS

Avocats au Barreau de Paris

ARBITRAGE/MODES ALTERNATIFS DE REGLEMENT DES CONFLITS - ASSURANCE/RESPONSABILITE – CONTENTIEUX
CORPORATE ET PARTENARIATS COMMERCIAUX – PENAL
RESTRUCTURATION ET PROCEDURES COLLECTIVES – SOCIAL – MARITIME ET TRANSPORTS

Communiqué de presse

Droit Social, Restructuring, Assurances

Le cabinet Ngo Jung & Partners renforce ses équipes avec l'arrivée de deux nouveaux associés

Paris, le 10 juin 2015. Le cabinet Ngo Jung & Partners annonce les arrivées de Yvette Heeraman et Aurélie Boulbin, au titre d'associées. Sophie Schlumberger rejoint le cabinet en qualité de collaboratrice. A l'occasion de son arrivée, Yvette Heeraman prend la direction du pôle « droit social » du cabinet. Aurélie Boulbin rejoint le pôle « contentieux et procédures collectives » déjà renforcé par la nomination récente de Marion Ngo au titre d'associée.

La dynamique de développement rapide du cabinet est confirmée par ces nominations : Ngo Jung & Partners compte aujourd'hui 8 associés et 14 collaborateurs.

«Spécialiste du contentieux sous toutes ses formes, le cabinet complète aujourd'hui sa capacité à accompagner efficacement ses clients avec de nouvelles compétences en droit social et en procédures collectives. Notre ambition est de poursuivre le développement de Ngo Jung & Partners en complétant et en renforçant nos différents pôles d'activités avec les arrivées de nouveaux associés et collaborateurs tout en sachant aussi associer les talents déjà présents au sein de notre cabinet », précise Pierre Jung, associé du cabinet.

Yvette HEERAMAN



Inscrite au Barreau de Paris depuis 1995, Yvette HEERAMAN est en charge du département droit social de Ngo Jung & Partners.

Elle exerce au service d'entreprises françaises ou faisant partie de groupes internationaux, dans tous les secteurs d'activités. Ses activités sont le conseil et l'assistance en droit du travail et en droit de la sécurité sociale (contrats de travail, relations avec les instances représentatives du personnel, relations avec les autorités administratives, licenciements individuels ou collectifs...) ainsi que le conseil précontentieux et le contentieux (ruptures de contrats de travail et négociations amiables pré ou post rupture, contentieux individuels et collectifs...).

Yvette HEERAMAN est diplômée de l'Université Paris II – Assas et est titulaire, outre une Maîtrise en droit privé « Carrières judiciaires », d'un DEA et d'un DESS. Elle a commencé sa carrière chez HWH, Cabinet de droit des affaires franco-allemand, avant de rejoindre l'équipe Contentieux du Cabinet Baker & McKenzie en septembre 1998. En 2010, elle a fondé son propre cabinet dédié au droit social.

Yvette HEERAMAN maîtrise plusieurs langues étrangères (anglais, danois, allemand) et est ainsi à même d'assister ses clients dans les aspects les plus divers du droit social.

Aurélie BOULBIN



Aurélie Boulbin rejoint le cabinet Ngo Jung & Partners afin notamment de renforcer le pôle procédures collectives.

Inscrite au Barreau de Paris depuis 2003, elle a développé une pratique importante en procédures collectives et restructuring. Dans ce cadre, elle conseille et représente des créanciers, des acquéreurs et des actionnaires de sociétés en difficulté. Elle a en particulier acquis une expertise dans les procédures judiciaires liées au droit des entreprises en difficulté, notamment celles impliquant des problématiques transnationales (COMI, conflits de lois). A ce titre, elle est membre de l'IFPCC.

Aurélie Boulbin assiste également ses clients français et étrangers dans le traitement judiciaire ou amiable de leurs litiges relevant notamment du droit des contrats, du droit de la distribution (rupture de relations commerciales établies, franchise, pratiques restrictives de concurrence...), du droit des baux commerciaux et du droit bancaire (responsabilité des établissements de crédit et des prestataires de service d'investissement).

Aurélie Boulbin, titulaire d'un DESS de droit des affaires et fiscalité, est également diplômée du Magistère de Juriste d'Affaires-DJCE de l'Université Paris II – Assas. Avant de rejoindre Ngo Jung & Partners, elle exerçait depuis douze ans au sein du département Litiges & Arbitrages du cabinet Baker & McKenzie, où elle avait été promue Local Partner en 2013.

Aurélie Boulbin parle couramment anglais.

Sophie SCHLUMBERGER



L'arrivée de Sophie Schlumberger renforce les compétences du cabinet en matière d'assurance/responsabilité.

Avant de rejoindre Ngo Jung & Partners, Sophie Schlumberger a notamment travaillé au sein de l'antenne toulousaine de l'association UFC-Que Choisir. Elle a ensuite rejoint les cabinets Recoules & Associés puis Burgot-Chauvet & Associés (2013-2015) à Paris. Elle y a développé des compétences en lien avec le domaine des assurances et de la protection juridique des particuliers.

Sophie Schlumberger a prêté serment en décembre 2012 et est titulaire d'un Master 2 « Droit des contentieux » à l'IEJ de l'Université Montpellier 1 (2010) et d'un Master 1 « Droit privé, sciences criminelles et carrières judiciaires » à l'Université Toulouse 1 (2009).

Sophie Schlumberger parle couramment espagnol et anglais.

A propos de Ngo Jung & Partners

Ngo Jung & Partners offre depuis plus de 30 ans des prestations « sur-mesure » à une clientèle française et étrangère à la recherche de solutions pragmatiques, réactives et efficaces.

Internationale et multilingue, l'équipe du cabinet intervient en France et à l'étranger. Pour ce faire, Ngo Jung & Partners a développé un solide réseau de partenaires internationaux et représente historiquement de nombreux groupes asiatiques et américains.

Avec une approche innovante du droit, une parfaite compréhension des enjeux techniques et financiers, le cabinet répond avec indépendance et précision aux besoins de ses clients, principalement des institutionnels, des entreprises du CAC 40, des PME, des dirigeants et des groupes familiaux.

Disposant d'une grande expertise en matière de contentieux transfrontaliers et d'arbitrages internationaux complexes, Ngo Jung & Partners aborde également le contentieux de façon novatrice avec un savoir-faire éprouvé en matière de Modes Alternatifs de Règlement des Conflits, dont la médiation.

www.njpartners.com

Contact Presse

Jean-Philippe Mocchi - Ulysse Communication

T : 06.71.91.18.83 | M : jpmocchi@ulyse-communication.com